

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Wetrok Exal 2010**

Date de révision: 08.11.2022

Code du produit: 247

Page 1 de 10

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Wetrok Exal 2010

UFI: DC32-EQQ9-Q009-C27V

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**Produits de lavage et détergents  
Réservé aux utilisateurs professionnels.**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Wetrok AG	
	Headquarter	
Rue:	Steinackerstr. 62	
Lieu:	8302 Kloten, Switzerland	
Téléphone:	+41 (0)43 255 51 51	
e-mail:	chemie@wetrok.ch	
Interlocuteur:	Head Regulatory	Téléphone: +41 (0)43 255 53 50
Internet:	www.wetrok.ch	
Service responsable:	BU Chemicals / Regulatory	
	Mobile + 41 (0)79 657 45 20	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Tel. 145 (+41 44 251 51 51) (Tox Info Suisse) - 145 (Tox Info Suisse)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**Eye Dam. 1; H318  
Skin Sens. 1; H317

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**Alcools, C9-11, éthoxylés  
Acides gras de l'huile de coco, monoéthanolamide éthoxylé  
2-méthylisothiazol-3(2H)-one  
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one**Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.**Conseils de prudence**P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Wetrok Exal 2010

Date de révision: 08.11.2022

Code du produit: 247

Page 2 de 10

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans ....

### 2.3. Autres dangers

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
68439-46-3	Alcools, C9-11, éthoxylés			5 - < 10 %
	931-514-1			
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318			
68425-44-5	Acides gras de l'huile de coco, monoéthanolamide éthoxylé			1 - < 5 %
	931-693-6			
	Eye Dam. 1; H318			
34590-94-8	2- (méthoxy-méthyléthoxy) propanol,			1 - < 5 %
	252-104-2		01-2119450011-60	
2682-20-4	2-méthylisothiazol-3(2H)-one			< 0.1 %
	220-239-6	613-326-00-9		
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H330 H311 H301 H314 H318 H317 H400 H410 EUH071			
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one			< 0.1 %
	220-120-9	613-088-00-6		
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1; H302 H315 H318 H317 H400			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
68439-46-3	931-514-1	Alcools, C9-11, éthoxylés	5 - < 10 %
	par voie orale: ATE = 500 mg/kg		
2682-20-4	220-239-6	2-méthylisothiazol-3(2H)-one	< 0.1 %
	par inhalation: ATE = 0.5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0.05 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 300 mg/kg; par voie orale: ATE = 100 mg/kg Skin Sens. 1A; H317: >= 0.0015 - 100 Aquatic Acute 1; H400: M=10 Aquatic Chronic 1; H410: M=1		
2634-33-5	220-120-9	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one	< 0.1 %
	par voie orale: ATE = 500 mg/kg Skin Sens. 1; H317: >= 0.05 - 100		

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Wetrok Exal 2010**

Date de révision: 08.11.2022

Code du produit: 247

Page 3 de 10

**Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004**

5 % - < 15 % agents de surface non ioniques, < 5 % savon, parfums (Geraniol), agents conservateurs (Methylisothiazolinone, Benzisothiazolinone).

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

**Après contact avec la peau**

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun symptôme connu jusqu'à présent. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique. Peut déclencher une réaction allergique. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non inflammable.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Wetrok Exal 2010**

Date de révision: 08.11.2022

Code du produit: 247

Page 4 de 10

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Observer le mode d'emploi. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**Préventions des incendies et explosion**

Le produit n'est pas: Combustible.

Le produit n'est pas: Explosif.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

**Information supplémentaire**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Température minimale de stockage: 15°C

Température maximale de stockage: 25°C

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Wetrok Exal 2010

Date de révision: 08.11.2022

Code du produit: 247

Page 5 de 10

#### Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	fib/ml	Catégorie	Origine
-	(OLD) 2,3-Dihydro-isothiazol-3-one de 5-chloro-2-méthyle [26172-55-4] et 2,3-Dihydro-isothiazol-3-one de 2-méthyle [2682-20-4] mélange en proportion 3:1	-	0,2 e		VME 8 h	
79-92-5	Camphène	20	112		VLE courte durée	
		40	224		VME 8 h	
76-22-2	Camphre	2	13		VLE courte durée	
5989-27-5	D-Limonène	7	40		VME 8 h	
		14	80		VLE courte durée	
34590-94-8	Oxyde de dipropylèneglycolméthyle (mélange d'isomères)	50	300		VME 8 h	
		50	300		VLE courte durée	

#### Conseils supplémentaires

Valeurs limites d'exposition: Aucune donnée disponible

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

##### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Porter les gants de protection homologués : EN ISO 374

##### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

##### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide  
 Couleur: incolore  
 Odeur: caractéristique

#### Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation: non déterminé  
 Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Wetrok Exal 2010

Date de révision: 08.11.2022

Code du produit: 247

Page 6 de 10

Inflammabilité	
solide/liquide:	non applicable
gaz:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	6.5 - 7.5
Hydrosolubilité:	facilement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité:	1.040 - 1.050 g/cm <sup>3</sup> ASTM D 7777
Densité de vapeur relative:	non déterminé

#### **9.2. Autres informations**

##### **Informations concernant les classes de danger physique**

Température d'inflammation spontanée

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

Propriétés comburantes

Non comburant.

##### **Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation:

non déterminé

Teneur en corps solides:

non déterminé

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### **10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible

#### **10.2. Stabilité chimique**

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune donnée disponible

#### **10.4. Conditions à éviter**

Conditions à éviter: gel. Protéger du rayonnement solaire.

#### **10.5. Matières incompatibles**

Aucune donnée disponible

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Cet article ne contient pas de matières ou de préparations dangereuses susceptibles d'être libérées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

##### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **ETAmél calculé**

ATE (orale) 8658.0 mg/kg

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

## Wetrok Exal 2010

Date de révision: 08.11.2022

Code du produit: 247

Page 7 de 10

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
68439-46-3	Alcools, C9-11, éthoxylés				
	orale	ATE mg/kg	500		
2682-20-4	2-méthylisothiazol-3(2H)-one				
	orale	ATE mg/kg	100		
	cutanée	ATE mg/kg	300		
	inhalation vapeur	ATE	0.5 mg/l		
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0.05 mg/l		
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one				
	orale	ATE mg/kg	500		

**Irritation et corrosivité**

Provoque de graves lésions des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Peut provoquer une allergie cutanée. ((R)-p-mentha-1,8-diene; 2-méthylisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one)

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Le produit n'a pas été testé.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxique.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'a pas été testé. L'agent de surface contenu dans ce mélange respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

En raison des données disponibles relatives à l'élimination/la décomposition et le potentiel de bioaccumulation, des effets nocifs à long terme pour l'environnement sont peu probables.

**12.4. Mobilité dans le sol**

En cas d'infiltration dans le sol, le produit est mobile et peut souiller la nappe phréatique.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Wetrok Exal 2010

Date de révision: 08.11.2022

Code du produit: 247

Page 8 de 10

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### **12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### **Information supplémentaire**

Éviter le rejet dans l'environnement.

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Le produit n'a pas été testé.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

##### **Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### **Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)**

200129 Déchets urbains et déchets assimilés provenant des industries et des commerces (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément; Fractions collectées séparément (autres que celles visées à la rubrique 15 01); Détergents contenant des substances dangereuses; déchet spécial

##### **Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)**

200129 Déchets urbains et déchets assimilés provenant des industries et des commerces (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément; Fractions collectées séparément (autres que celles visées à la rubrique 15 01); Détergents contenant des substances dangereuses; déchet spécial

##### **L'élimination des emballages contaminés**

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### **Transport terrestre (ADR/RID)**

##### **14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### **Transport maritime (IMDG)**

##### **14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

##### **14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.



**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Wetrok Exal 2010**

Date de révision: 08.11.2022

Code du produit: 247

Page 9 de 10

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):  
Inscription 3, Inscription 75**Information supplémentaire**

À observer: Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents, 850/2004/EC, 1107/2009/EC, 649/2012/EC.

**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Teneur en COV (OCOV): 0.232 %

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,6,7,8,10,11,12,14,15.

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IATA: International Air Transport Association  
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
 CAS: Chemical Abstracts Service  
 LC50: Lethal concentration, 50%  
 LD50: Lethal dose, 50%

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Wetrok Exal 2010**

Date de révision: 08.11.2022

Code du produit: 247

Page 10 de 10

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*